

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 21 juillet 1866](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 21 juillet 1866

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 juillet 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

RésuméGodin adresse à Cantagrel un pouvoir pour le représenter à l'assemblée générale du 26 juillet 1866 [des actionnaires de la Société européen-américaine du Texas]. Il précise que jusqu'à la liquidation de la communauté des biens Godin-Lemaire, « il n'y pas d'action au nom de Mme Godin dont je ne sois réellement titulaire ». Godin demande à Cantagrel des précisions sur son projet de visite au Familistère. Dans le post-scriptum, il précise qu'il a établi le pouvoir au nom de François Barrier et prie Cantagrel de le remettre à ce dernier.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Barrier, François \(1813-1870\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Société de colonisation européen-américaine du Texas](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation1 p. (400r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
